

DÉCEMBRE 2022
N° 105

Info Verdun

Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT
Monique VIDAL,
Serge PELISSIER,
Elodie OURLIAC.
Jean Pierre GUIRAUD



Mairie de Verdun-en-Lauragais

Secrétariat

Ouverture :
Lundi, jeudi, vendredi
De 10h à 12h
Tél: 09 79 29 03 65

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

Bibliothèque

Ouverture sur demande.
Contact Catherine Begeault au
06 03 64 13 99

Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

SIVU

04 68 94 20 78
(du lundi au vendredi
de 14h à 17h)

SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h
Mercredi 8h-12h / 14h-17h

Gendarmerie de Castelnaudary

04 68 23 10 70

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

www.mairieverdunenlauragais.com

Le mot du maire

L'été a tiré sa révérence, après un bel automne très estival, voilà l'hiver qui s'installe peu à peu, mais quoi de plus normal !

La réalité du quotidien est bien là.

Un quotidien placé sous le signe de difficultés multiples.

Une pandémie très discrète mais toujours présente, la guerre en Ukraine avec son cortège de drames, les canicules successives de cet été qui ont provoqué une très grande sécheresse dans tout le pays, l'inflation qui s'installe, très inquiétante pour le pouvoir d'achat surtout celui des plus précaires, toutes ces économies d'énergie qui nous sont presque imposées mais que tout le monde comprend

Toutes ces crises qui se succèdent entraînent un climat anxiogène qui malheureusement pourrait s'installer dans la durée.

Mais Noël arrive à grands pas et va redonner le sourire et de la joie aux petits et probablement aux grands pendant quelques jours.

Cette fête magique reste la préférée de tous, des cadeaux, peut-être un peu moins nombreux cette année, des rires, des illuminations, de quoi nous faire oublier ce climat très incertain et morose.

Oublions le quotidien quelques jours, profitons de nos familles et de nos amis en cette fin d'année et regardons arriver 2023 avec toujours l'espoir qu'elle soit meilleure que la précédente.

Tout le conseil municipal vous souhaite de très belles fêtes de fins d'année.

Joyeux Noël à tous



Réunion du conseil municipal du 20 octobre 2022

Etat Civil

Nouveaux arrivants

Souhaitons la bienvenue à :

M. GUILLET Yann qui occupe depuis peu un logement dans notre village au 1B route de Castelnaudary

Lors de cette réunion, le conseil municipal a approuvé les modifications des statuts du SIGEPI Verdun/Villemagne (syndicat intercommunal des écoles) précédemment approuvés par le conseil du syndicat. Il s'agit de simples compléments apportés sur deux points : concernant les fournitures d'entretien, il est précisé « uniquement pour la restauration scolaire » et pour les fournitures administratives, il est mentionné en sus « uniquement secrétariat ».

Il a ensuite débattu sur le rapport d'observations définitives que la Chambre régionale des comptes a adressé, au mois de mai 2022, à la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois pour les exercices 2015 et suivants, ainsi que sur la réponse du président de la communauté. Il en a pris acte. *(Le rapport de la Chambre souligne de nombreux points positifs et formule quelques recommandations dont la mise en œuvre de certaines est en cours).*

En application de dispositions de la loi de finances pour 2022, les communes ayant institué une taxe d'aménagement doivent reverser tout ou partie de celle-ci à la communauté de communes dont elles sont membres, cette taxe étant appelée à financer les charges d'équipements publics, dont les réseaux. En raison de la compétence restreinte de la communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois en matière de réseaux, celle-ci a fait le choix, par délibération du 22 septembre 2022, de ne retenir aucun reversement à son profit. Le taux de reversement de cette taxe est donc fixé à 0%.

Le conseil municipal a accepté trois devis de l'entreprise Cazal concernant l'élargissement et/ou la réfection de la voirie : rue des vanniers à Jean-Raymond (16 313 € HT), rue de la fontaine à Jean-Raymond (19 633 € HT), rue des jardins dans le village (3 173 € HT).

Il a décidé ensuite de la création d'un emploi non permanent dans le grade d'adjoint technique polyvalent à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures. *(Il s'agit de remplacer Alex Kovar qui a quitté ses fonctions mis octobre).*

Concernant les travaux de voirie pour 2023 (montant prévu : 31 023 € HT), le conseil se prononce pour des demandes de subventions auprès de la Région et du Département selon le plan de financement suivant :

- Conseil régional d'Occitanie (20%) : 6 204,60 € HT,
- Conseil départemental de l'Aude (30%) : 9 306,90 € HT,
- DETR (Etat : dotation d'équipement des territoires ruraux) (30%) : 9 306,90 € HT,
- Fonds propres de la commune(20%) : 6 204,60 € HT.

Enfin, dans le cadre des économies d'énergie, la rénovation et la mise en place d'un éclairage public intelligent s'avèrent nécessaires. Aussi, le conseil municipal autorise le maire à demander à cet effet une subvention au SYADEN (syndicat départemental d'électricité).

Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr



Le très haut débit radio avant l'arrivée de la fibre optique sur notre commune !

Dans le cadre de ses missions de service public, le syndicat audois d'énergies et du numérique (syaden), porte depuis plusieurs années maintenant une dynamique forte en faveur de l'aménagement numérique en très haut débit au sein des territoires de l'Aude. Son objectif final est d'apporter la fibre optique à tous les audois d'ici la fin 2025.

Dans l'attente de l'arrivée du service public de fibre optique à tous les audois au sein de l'ensemble des communes du département, une solution alternative, basée sur une technologie hertzienne et dénommée très haut débit (thd) radio, a été déployée.

Avec le concours de la société « alsatis réseaux », le syaden vient de mettre en service cette technologie au sein de la commune de Verdun en lauragais.

Ainsi, si vous souhaitez disposer du service très haut débit, vous pouvez tester votre éligibilité sur <https://alsatis.com> ou <https://syaden-thdradio.fr> et choisir l'opérateur de service internet présent sur le réseau. Avec celui-ci un rendez-vous devra ensuite être pris pour qu'un technicien procède au raccordement de votre logement.

Sécheresse 2022 : Information aux propriétaires

Les propriétaires de Verdun en lauragais ayant constaté des dommages sur leurs biens immobiliers relatifs à la sécheresse durant la période du 1er juin 2022 au 31 août 2022, sont invités à les déclarer à la Mairie (par courrier ou par mail) afin que soit constitué un dossier à destination de la Préfecture de l'Aude pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Les pouvoirs de police du maire

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire de la commune.

L'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales mentionne que « la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ». Le maire est l'autorité compétente en la matière et prend les mesures sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département.

Le pouvoir de police confié au maire est un **pouvoir qui lui est propre**, qu'il est **seul** à pouvoir mettre en œuvre. Le conseil municipal ne peut pas prendre de mesures de police administratives et il n'existe pas de contrôle du conseil municipal sur le maire en sa qualité d'autorité municipale de police administrative.

Vœux du Maire 2023

Le Maire et le conseil municipal, vous attendent le samedi 14 janvier 2023 à 18 h à la salle des fêtes du Village de vacances « le moulis » de Verdun pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux autour d'un apéritif dînatoire.

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël à nos aînés aura lieu le samedi 17 Décembre à partir de 14 heures. En cas d'absence, vous pourrez le récupérer auprès de Pascale en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Vente de bois

La mairie met en vente 4 stères de bois au prix de 35€ TTC le stère.

Si vous êtes intéressé réservation au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture, ou par téléphone (09 79 29 03 65).

Offre d'emploi services techniques

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, nous sommes amenés à créer un poste d'agent technique.

L'agent technique polyvalent en milieu rural réalise l'ensemble des interventions techniques de la commune (entretien de la voirie, des espaces publics, des espaces verts, des bâtiments, des réseaux).

Il exerce un service public de proximité en relation avec les élus et la population.

Profils recherchés

Motivé, ponctuel, minutieux ordonné

Sens de l'écoute et de l'observation

Rigueur, discrétion (l'activité peut s'exercer en présence des usagers dans l'espace public)

Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail et savoir aussi travailler en équipe, savoir se référer à l'autorité ;

Temps de travail

Complet, 35h00 hebdomadaire

Permis B.

Le conseil municipal de Verdun en lauragais communique

Le Conseil Municipal de VERDUN a été informé que Madame le maire de VILLEMAGNE entendait fermer l'école de sa commune et mettre fin au regroupement pédagogique liant nos deux communes ; elle aurait en outre pour projet de signer une convention avec la commune de SAINT-PAPOUL qui aurait pour effet de remplacer le transport scolaire de VILLEMAGNE à VERDUN par un transport de VILLEMAGNE à SAINT PAPOUL.

Pour motiver ce projet, elle a mis successivement en avant, au cours de réunions ou par voie de presse, la baisse des effectifs de nos écoles, l'absence de conditions satisfaisantes de scolarisation ainsi que le coût financier des écoles.

Ce projet mérite un complément d'information.

S'agissant des effectifs, les services de l'Education Nationale ont, au cours des deux dernières réunions tenues, confirmé que l'Administration, quoique étant plutôt favorable à un regroupement des structures, ne fermerait pas d'autorité une école, y compris en cas de baisse des effectifs. Cette analyse est en cohérence avec la circulaire de rentrée 2022 de l'Education Nationale qui a fixé comme objectif de lutter contre les assignations sociales et territoriales, notamment en demandant aux services de l'Education Nationale « de porter une attention particulière au maintien d'un service public d'éducation de qualité dans les territoires ruraux isolés ».

L'administration a précisé que des regroupements pédagogiques à effectifs moindres fonctionnaient dans le Département de manière tout à fait normale : elle a rappelé à plusieurs reprises qu'une décision de fermeture d'une école appartenait aux élus des communes.

C'est donc les élus de la commune de VILLEMAGNE qui, au cas particulier, décideront ou pas de la fermeture de l'école de leur commune.

S'agissant de l'absence de conditions satisfaisantes de scolarisation, le Conseil Municipal de VERDUN considère au contraire que les élèves des deux écoles de VERDUN et de VILLEMAGNE bénéficient de conditions privilégiées d'enseignement, permettant notamment l'individualisation du suivi de chacun des élèves.

Le bien être implique une attention soutenue à chacun des élèves, ainsi que le stipule la circulaire de rentrée 2022 de l'Education Nationale : il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que les enseignants ont plus de facilité pour assurer un suivi attentif des élèves dans nos écoles à effectif réduit que dans des classes à 25/28 élèves ; ce suivi personnalisé permet ainsi aux enseignants de créer un cadre d'apprentissage serein, bienveillant, à l'écoute des besoins des élèves et de porter une attention toute particulière à tout élève en difficulté, conformément aux dernières directives de l'Education Nationale.

Le bien être implique des conditions matérielles qui sont parfaitement satisfaites dans nos communes, qu'il s'agisse de la superficie et de l'équipement des locaux d'enseignement ou de la qualité des repas, préparés localement par une équipe compétente et motivée.

Au contraire de ce qui a pu être dit ou écrit par ailleurs, les élèves de nos écoles se trouvent ainsi dans les meilleures conditions de scolarisation possibles.

Ces conditions de scolarisation de grande qualité ont effectivement un coût pour les collectivités publiques.

Chaque commune a ses contraintes et ses priorités.

À VERDUN, le confort des élèves est toujours prioritaire par rapport à d'autres dépenses qui nous paraissent moins essentielles.

Tout en étant conscient de l'effort financier nécessaire et globalement des impératifs financiers, le Conseil Municipal de VERDUN estime actuellement que c'est son rôle de proposer aux parents d'élèves de VERDUN et VILLEMAGNE qui le souhaitent la possibilité de faire bénéficier leurs enfants d'un enseignement privilégié permettant un suivi quasi individualisé, plutôt que d'être intégrés dans un établissement déjà très encombré.

Il estime aussi, comme l'Education Nationale l'indique dans sa circulaire de rentrée 2022, que l'Ecole doit pouvoir contribuer à la dynamisation et à l'attractivité des territoires ruraux. La disparition du regroupement pédagogique ainsi que des 4 emplois (ATSEM, cantinières, secrétaire) désormais menacés serait un mauvais signe à cet égard.

Le passé a montré, à travers le parcours professionnel et de vie de nos anciens que ce type d'enseignement et d'organisation est particulièrement performant.

C'est pour ces quelques raisons et bien d'autres encore que le Conseil Municipal de Verdun défendra l'école publique locale.



Recensement de la population 2023



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠️ Le recensement de la population est gratuit !



Message du comité des fêtes

Depuis la dernière édition d'Info Verdun, le comité des fêtes du village a tenu son assemblée extraordinaire le 5 novembre. En effet, à l'issue de l'assemblée générale, il n'y avait que deux candidats pour le bureau sur 6 exigés par les statuts. Il nous manquait en particulier un président.

Malheureusement, l'assemblée générale extraordinaire n'a pas suscité davantage de vocation.

Le comité des fêtes est en place à Verdun depuis 1958 et nous avons choisi de suspendre ses activités pour l'instant plutôt que de dissoudre l'association. Association qui, par ailleurs, est solide financièrement et il reste des volontaires pour aider lors des fêtes et activités. Nous espérons qu'une nouvelle équipe se manifestera pour reprendre le comité et lui donner un nouvel élan.

Concrètement du reste, cela veut dire qu'aucune manifestation ne sera organisée en 2023 : pas de fête d'hiver, pas de fête locale.

Si vous avez des idées et souhaitez faire perdurer la fête à Verdun, même sous une nouvelle forme, alors faites-vous connaître (comite.fetes.verdun.lauragais@gmail.com). C'est vous que nous attendons!

La fête de la pêche au bord du Tenten



Une bien belle journée !



La Pêche Verdunoise.

La pêche dans nos rivières est désormais fermée, et bien heureusement, car la sécheresse a mis en péril nos deux ruisseaux le Tenten et l'Aiguebelle. Osons espérer que dame truite aura pu avoir un peu d'oxygène dans les gouffres alimentés d'un filet d'eau. Pour cette reprise de la pêche Verdunoise, les deux objectifs du bureau de l'association ont été atteints. L'empoisonnement fut riche et a permis aux pêcheurs locaux (et d'autres) de s'adonner à leur plaisir avec de belles prises. La journée d'initiation à la pêche pour les plus jeunes, fut une grande réussite qui sera renouvelée en 2023. 32 permis ont été délivrés en 2022, dont 16 pour les jeunes de moins de 12 ans, ce qui est très encourageant. Pour la prochaine saison pas de grands changements avec toujours un empoisonnement suffisant pour satisfaire l'ensemble des pêcheurs (nouveaux et anciens), et le renouvellement de la fête de la pêche réservée aux plus jeunes. La saison de pêche ouvrira cette année le 11 mars pour se terminer le 17 septembre. Le nombre de prises maximum est fixé à 5 truites, la pêche sera interdite les jeudis et vendredis de la semaine des empoisonnements. Une réunion d'information sur la saison 2023 sera programmée en début d'année 2023 avant l'ouverture officielle. Le bureau de la Pêche Verdunoise présente tous ses meilleurs vœux pour 2023 aux Verdunois et Verdunoises, en particulier aux pêcheurs que nous espérons nombreux cette saison prochaine.

Régis Tardieu Président de la pêche Verdunoise.

Club des Aînés Verdunois.

Avec le mois de Décembre arrive le mois des bilans de l'année écoulée, et surtout pour notre club le repas de fin d'année qui se sera déroulé le jeudi 8 de ce mois, juste avant la parution d'info Verdun. Encore une belle journée qu'auront passé nos aînés avec un superbe repas animé, et un prix très attractif pour les adhérents. En 2022 nous étions 75 adhérents, et les sorties ou activités furent mensuelles excepté juillet et Août. C'est ainsi que se sont succédé l'Assemblée Générale, le loto oreillettes, 2 voyages, l'un d'un jour dans l'Aveyron et l'autre de 3 jours en Espagne, un repas dansant en juin, la traditionnelle grillade à Jean Raymond chez notre ami Régis Tardieu, une sortie d'un jour dans la vallée de la Barousse, la poule au pot aux Cammazes, une sortie au cabaret à Toulouse et enfin notre repas final en décembre. Le club a également en collaboration avec la mairie, participé à la mise en place d'ateliers (4 après midi) sur « les gestes qui sauvent ». Tout ce programme d'activités sera détaillé en Assemblée Générale, qui se tiendra vraisemblablement le dimanche 22 janvier 2023. En attendant et compte tenu du contexte de la fin de 2022, l'ensemble du bureau et son président vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2023.

Gérard Guiraud président du Club des Aînés

Sortie à l'hostellerie de l'Ourse dans la vallée de la Barousse..



La poule au pot aux Cammazes



Au cabaret
« La Vénus ».



Concours de belote 2022/2023

Les concours de belote s'enchaînent périodiquement tous les 15 jours avec toujours plus d'équipes. Le nombre de celles-ci varie de 24 à 34 équipes dans la salle du village de vacances. Des Verdunoises s'illustrent particulièrement depuis quelques temps...

Prochains concours : Vendredi 16 et 30 Décembre en cette fin de 2022 et en 2023: Vendredi 13 et 27 Janvier, Vendredi 10 et 24 Février, Vendredi 10 et 24 Mars, Vendredi 07 Avril et Vendredi 21 Avril (Finale et repas, ou 10 heures de belote à Saint Martin le samedi 6 mai).

Belote inter villages le vendredi après midi toujours à la salle du village de vacances : vendredi 16 décembre 2022 et vendredi 27 janvier 2023.



Les belles soirées belote !



Téléthon 2022.

Cette année le programme réalisé par nos villages ruraux était riche en activités, nombreuses et surtout séduisantes. Et malgré cela certaines n'ont pas obtenu le succès qu'elles méritaient. A Verdun nous avons eu de la chance car la marche nocturne, le vide grenier, le concours de belote et surtout la participation de notre école au fil rouge « Colore ton téléthon », ont connu une très bonne participation. Je tiens à remercier tous les Verdunois qui ont fait acte de générosité pour cette belle cause qu'est le Téléthon. Merci également à la mairie pour l'aide technique et financière pour la mise en place des activités, et surtout l'école pour l'accueil réservé le jour de la présentation du projet, et pour la réalisation des dessins avec le CLAE. Les montants des dons seront officialisés début janvier.

Gérard GUIRAUD coordonnateur Téléthon sur la commune



Madame le maire a reçu les marcheurs tard dans la soirée !



Un vide grenier réussi mais un peu venté !



Le dessin classé en 1 et l'ensemble des dessins de Verdun exposés à Lasbordes.

Instantané d'histoire

Jeux d'enfants à Verdun

Si la population verdunoise n'a jamais excédé 800 âmes, il y a toujours eu des enfants dans les fermes, les hameaux et le village.

En 1939, alors que la seconde Guerre Mondiale ravage l'Europe, 22 enfants font leur rentrée à l'école du village, celle de Jean-Raymond étant fermée. La classe unique, située juste en face des bureaux de la mairie, dans l'établissement que nous connaissons aujourd'hui, n'a pas de cours de récréation formelle. A l'heure de la récré, les enfants prennent possession du carrefour perturbant la circulation des charrettes à vaches. Leurs cris se répercutent jusqu'au bas du village lors des parties de jeu de bar enflammées. A la fin des cours, de retour à la maison, les trottinettes et les vélos sont de sortie. Les petits Verdunois dévalent la rue depuis la pente du communal jusqu'à la place de la Croix. « *Je passais à toute vitesse en vélo et je me faisais engueuler par toutes les mémés assises sur une chaise le long de la rue, Léonie G., Paule V., Marie B., Eugénie B., Marie A. etc.* » Malgré les remontrances, « *toutes les générations se côtoyaient dans la rue* ».

Dans les années 1950, la cours de récréation, enfin construite, sert de réserve à la femme de l'instituteur. Les élèves jouent donc toujours sur les voies de circulation. Après la classe ou le dimanche, le jeu de cache-cache anime le village. En jouant, « *on criait tellement qu'on se faisait parfois gronder par les anciens du village qui faisaient la sieste* ». Route de Castelnaudary, Le jeu de Jokari est à l'honneur. Les enfants font fuser la balle dans tous les sens. Avec le beau temps, patins à roulette, vélos et charriots à roulette sont de retour. Le parcours est toujours le même, depuis le haut du communal jusqu'au fond du village. Le patin à roulette propose une petite différence, un slalom entre des boîtes de conserve disposées tout le long de la cue Centrale. Quant aux charriots, fabriqués maison et montés sur des roulements à bille, ils remportent un succès fou. Dans « *un boucan d'enfer* » les pilotes tentent des pointes de vitesse avant l'arrivée place de la Croix.

De leur côté, les filles jouent à la dînette dans la rue de la Barbacane se servant dans les jardins : « *Un jour, à Mme Marty on lui a coupé tous les melons, petits et si jolis, pour jouer* ». Quand la dînette est rue des Trois moulins, cela devient sérieux. Après avoir récupéré les bouts de chandelle de l'église, les cuisinières en herbe allument un feu et font cuire des gâteaux dans de vieilles casseroles récupérées dans les poubelles du villages. « *On aurait pu mettre le feu !* » se souvient l'une d'elles.

Enfin, les soirs d'été, place du lavoir ou place du Christ, le jeu de boules réunis petits et grands, faisant rouspéter le voisinage contre les nuisances sonores, choc des carreaux, palabres et rires confondus.

Devenus adolescents dans les années 1960, la vingtaine de jeunes Verdunois n'en continuent pas moins leur partie de cache-cache dans le village mais, désormais, à la nuit tombée. Les deux équipes se cachent dans les jardins, les poulaillers ou les étables. Rires et cris se répercutent contre les façades des maisons. « *On rigolait tellement qu'une copine, Clairette, en a tombé son chewing-gum dans mes cheveux. On a dû me couper toute une mèche sur le haut du crâne* ». L'été, la bande d'ados joue à travers les rues du village à s'arroser avec l'eau des fontaines quand les garçons n'entament pas une partie de foot ou de rugby. Certains soirs, c'était même la fête. La pêche aux écrevisses (interdite) fructueuse, la jeunesse verdunoise « *les faisait frire devant le poids public ce qui faisait râler le voisinage* ». Enfin, la nuit venue, « *on faisaient des tustets* » avant de partir se cacher en riant.

Les enfants des années 1980-1990 privilégient les jeux de ballon au jeu bruyant des échasses montées sur des boîtes de conserve. Les jours d'école, la cantine se faisant dans le garage de Denise Aubert, au fond du village, ce sont toutes les rues de Verdun qui font office de cours de récréation. Les portes de garage font office de « *cages de but* » que ce soit place de la Croix ou place du Plô. Même le mur d'affichage municipal, route de Castelnaudary reçoit reprises de volée et coups francs.

Quant à la rigole de la rue de la Barbacane elle était le lieu privilégié des descentes assises sur skateboard, l'objectif étant de s'éjecter de la planche à roulette avant de rentrer dans la grille d'égout.

A travers ses souvenirs d'enfants, apparaît l'image d'un village animé, vivant où les petits Verdunois occupaient l'espace public aux côtés de leurs aînés avec malice et espièglerie. Tous les témoins rencontrés ont gardé un merveilleux souvenir de leur enfance « *on était libre, on n'avait pas de contraintes sauf celle de rentrer pour manger* », « *Je trouve que c'est moche d'interdire quelque chose que nous on a vécu* ».

Je souhaite mes meilleurs vœux aux enfants de Verdun, jeunes et moins jeunes, qui font de ce village une communauté dont les liens, si précieux, doivent être protégés.

Zélie Navarro-Andraud

Instantané d'histoire

Les élèves de l'école de VERDUN en 1963

